

# informations

la  
cgt  
Comité Régional  
Occitanie

Comité Régional CGT Occitanie

N° 265

Février 2023



*dossier*



Réformes  
des retraites

Editorial ..... 2

A la une ..... 3

- 53<sup>e</sup> congrès confédéral

Actualité Régional ..... 4

- Fusion des associations de Tourisme Loisirs Culture

Dossier ..... 9

Réforme  
des retraites

A vos agendas ..... 15



Comité Régional CGT Occitanie

- 7, place du Fer à Cheval  
31300 TOULOUSE  
Tél. 05 61 23 35 52

- 474, allée Henri II de Montmorency  
34000 MONTPELLIER  
Tél. 04 67 15 91 74

e-mail : [cr@cgtoccitanie.fr](mailto:cr@cgtoccitanie.fr)site : <http://crgtoccitanie.reference-syndicale.fr/>

N° 265 • Février 2023

Prix : 1€

N° d'inscription à la CP 0221S05720

ISSN 1950-4926

Directeur de la Publication : Lionel Pastre

Conception et réalisation :

Comité Régional CGT Occitanie - 31300 TOULOUSE

Imprimé par le Comité Régional CGT Occitanie  
31300 TOULOUSE

L'année 2023 a déjà démarré depuis plus de deux mois, mais le constat est le même que le début de l'année 2022. En effet, le 24 février 2022, la Fédération de Russie a envahi son voisin ukrainien. Le 30 septembre de la même année, le président russe, Vladimir POUTINE, a formalisé l'annexion de quatre territoires de l'est et du sud de l'Ukraine, mais les combats s'y poursuivent. Fortement soutenue par les Occidentaux et galvanisée par le président ukrainien, Volodymyr ZELENSKY, l'armée ukrainienne continue de résister à l'agression russe, après plus d'un an de conflit. Depuis le début, la CGT condamne l'irresponsabilité des dirigeants qui font toujours le choix des armes plutôt que du dialogue et demande un cessez le feu immédiat et l'arrêt de cette guerre. On le rappelle mais une guerre n'a jamais aidé les plus fragiles, les plus pauvres ! LA PRIORITE RESTE LA PAIX !

En France, le Président MACRON, même s'il ne cesse de clamer qu'il est pour le dialogue, fait lui le choix de passer en force sa réforme sur les retraites, dont le fameux article poussant l'âge légal de départ à 64 ans, une réforme injuste, pas nécessaire, précarisant encore plus les plus pauvres et les femmes, etc etc ... Nous l'avions d'ores et déjà clamé haut et fort lors du meeting que nous avons organisé en novembre dernier à LABEGE : pour nous, c'est simple, la retraite, c'est 60 ans pour tous à taux plein. Plus tôt pour les métiers pénibles. Et le financement est possible, il suffit d'aller le chercher là où il se trouve !

L'opinion publique est contre cette réforme à plus de 65 %. C'est cette opinion qu'il faut gagner en mobilisation d'autant que les 8 principales organisations syndicales sont unies. Cela n'était pas arrivé depuis la réforme des retraites du gouvernement FILLON, en 2010.

Aujourd'hui, le constat est clair : 5 journées d'actions nationales ont été proposées depuis janvier (19 janvier, 31 janvier, 07 février, 11 février et 16 février). Elles ont été très suivies par plus de 1.300.000 manifestants en Occitanie. L'intersyndicale l'a rappelé, nous nous battons jusqu'au retrait ! Un autre des points positifs de cette séquence est la syndicalisation. Profitons donc de cette dynamique de lutte pour reposer la question de l'adhésion et regagner une puissance qui nous permettra de faire grossir le rapport de force.

Ce mouvement social, que l'on peut qualifier d'inédit, par son ampleur, par sa forme, par son contenu, est donc désormais bien ancré dans le paysage. Mais ce gouvernement reste sourd aux sirènes de la rue et à cette contestation populaire. L'intersyndicale a donc appelé à durcir ce mouvement et à bloquer le pays, mettre la France à l'arrêt, le 7 mars prochain. LA CGT PRENDRA SES RESPONSABILITES et TOUTE SA PLACE pour gagner le retrait de cette réforme !

D'autant que, dans quelques semaines, le 53<sup>e</sup> Congrès de la CGT va se dérouler à Clermont-Ferrand. Plus de 80 camarades de l'Occitanie participeront à ce grand moment de démocratie qui va livrer le nom de la ou du futur secrétaire général de la CGT, après une semaine de débat. Cela sera aussi l'occasion de débattre sur cet enjeu de société qu'est la retraite.

Toujours dans cet esprit de lutte, l'UD CGT 82 doit quitter ses locaux, par décision de justice, le 1er avril 2023 au plus tard ... sans aucune proposition de relogement. Toute la CGT doit se mobiliser car il ne faudrait pas que ce soit une première qui malheureusement risquerait d'en entraîner d'autres, à savoir une union départementale CGT sans local !



Lionel PASTRE,

Secrétaire Régional CGT Occitanie

# L'Union Départementale du Tarn-et-Garonne est bientôt sans abris...

*Suite à une décision de justice, l'Union départementale CGT 82 n'aura plus de locaux, à partir du 1<sup>er</sup> avril 2023, même si le tribunal a reconnu l'action de la CGT comme une action d'utilité publique.*

Mais il a jugé sur les faits. Cela pourrait être une première et ouvrir la boîte de Pandore, encourageant à de nouvelles velléités d'expulsion partout sur le territoire, en sachant que la couleur politique dans nos départements commence à se noircir fortement.

Afin d'en discuter et de faire porter le débat à l'Assemblée nationale sur la protection des locaux. Aujourd'hui, il n'y a rien, dans la Loi, protégeant les locaux pour les organisations syndicales interprofessionnelles et/ou obligeant les municipalités à mettre à disposition des locaux.

C'est en ce sens que, le lundi 16 janvier 2023, le Comité régional CGT Occitanie (représenté par Lionel PASTRE) et l'Union départementale CGT du Tarn & Garonne (représentée par Sébastien TURON et Julien CAPUS) ont rencontré plusieurs députés de la région. Tous les députés de l'Occitanie (hormis RN) ont été conviés à cette réunion, tout comme les partis politiques élus au Conseil régional Occitanie (hormis RN). Mais au vu du contexte social au niveau national, beaucoup n'ont pu être présents.

Sébastien TURON et Julien CAPUS ont rappelé les éléments factuels du contexte dans lequel se trouve l'UD CGT 82 : « En

2019, l'UD CGT82 a été expulsée de la Maison du Peuple à Montauban. En préambule, nous ne voulons surtout pas personnaliser autour de la Maire de MONTAUBAN, Madame BAREGES. Ce n'est pas la CGT contre BAREGES mais bien une organisation syndicale, la CGT, contre une politique libérale.

Aujourd'hui, nous souhaitons revenir à la Maison du Peuple, quittée en août 2019. L'excuse était une opération de désamiantage, avec l'objectif de faire de la Maison du Peuple un tiers lieu, à l'horizon 2023. Mais depuis, octobre 2019, plus aucuns travaux n'ont été réalisés dans ce bâtiment. Cela prouve bien que l'objectif était bien d'expulser les organisations et associations présentes dans la Maison du Peuple. 9 procédures ont été gagnées par la CGT 82 depuis, sauf celle sur le retour à la Maison du Peuple.

On a été relogé, là où nous sommes aujourd'hui. Une convention a été négociée dès que nous sommes arrivés dans ces nouveaux locaux (métrage, exclusivité de la grande salle, etc...). Madame BAREGES a été éloignée quelques temps de la mairie et le maire remplaçant a été à l'écoute. Et plusieurs points ont été vus avec la mairie pendant ce temps.



## L'Union Départementale du Tarn-et-Garonne est bientôt sans abris... *...suite...*

Madame BAREGES a repris ses fonctions de Maire, ce qui a eu pour effet d'un changement de serrures de nos locaux actuels avant la signature de la convention d'occupation de ces locaux par la CGT.

La Mairie a dès lors dénoncée cela (attaque pour occupation illégale car convention non signée), même si les clés des serrures ont été données dès le lendemain.

Le 1er décembre 2022, le tribunal judiciaire de MONTAUBAN a rendu son verdict: expulsion de la CGT de ses locaux au 1er avril 2023, sans obligation de relogement.

On a immédiatement attaqué cette décision et on demande à la mairie un relogement sur MONTAUBAN. Nous n'avons aucune réponse à ce jour.

L'intérêt de cette rencontre aujourd'hui est que vous puissiez peser, en tant qu'élu de la République, auprès de la Mairie et du Conseil départemental, pour obtenir un relogement et voir si des locaux sont disponibles sur la ville. »

Les échanges ont duré presque deux heures. Des précisions sont amenées sur diverses questions (dont le tiers-lieu et les travaux concernant la bourse du travail). Il est rappelé par les députés présents qu'ils seront toujours auprès des salariés et que des courriers seront envoyés à la Mairie, Conseil départemental et Préfecture du Tarn et Garonne, afin de vérifier la disponibilité de locaux et pour demander un relogement de l'UD CGT.

Il est également rappelé qu'un projet de Loi prend du temps mais que c'est intéressant de pouvoir porter un tel projet. Il faudra des discussions mais cela se fera, en sachant que le calendrier parlementaire est déjà arrêté.

Des suites ont eu lieu à ce premier échange, en particulier avec un courrier de la député Karen ERODI en direction de la mairie de Montauban et du Conseil départemental du Tarn et Garonne.

A ce jour, l'Union départementale CGT 82 est toujours en recherche de solutions car il n'est pas envisageable, pour toute la CGT, qu'une Union départementale soit sans locaux et ne puisse accueillir les salariés! CETTE ATTEINTE AUX INTERETS ET AUX DROITS DES TRAVAILLEURS DU 82 ne doit pas perdurer!

**Alors, tous ensemble, avec l'Union départementale CGT 82, exigeons des locaux et le respect des libertés syndicales!**

# 53<sup>e</sup> Congrès confédéral

*La CGT organise son 53<sup>e</sup> congrès à Clermont-Ferrand, du 27 au 31 mars 2023.*

Le congrès confédéral est un moment essentiel de notre organisation, répondant aux obligations statutaires mais aussi de tracer des perspectives pour définir notre stratégie et notre démarche pour les trois ans à venir.

Il permet surtout de confronter nos contradictions, nos divergences, nos difficultés et nos points de convergence. C'est bien le Congrès de l'ensemble des syndicats CGT du territoire national.

C'est à ce moment que la direction confédérale est renouvelée. 105 candidatures ont été mises à disposition (Le Peuple – Hors-série n° 1 – décembre 2022). Et ce Congrès amènera une nouvelle personne à la tête de la confédération, Philippe MARTINEZ ayant annoncé il y a quelques mois son souhait de ne pas repostuler à cette responsabilité.

Depuis le dernier Congrès confédéral (en 2019), une crise sanitaire mondiale a chamboulé beaucoup de choses, accélérant les transformations des méthodes de travail. Elle a également permis de mettre en avant les « invisibles », ces millions de salariés, déconsidérés jusqu'alors.

**Pour une CGT en phase avec la réalité du monde du travail, le document d'orientation est construit autour de 3 thèmes et les résolutions proposées sont les suivantes :**

**1. Pour un syndicalisme de rupture et de transformation sociale dans un monde du travail en perpétuelle évolution, la CGT s'engage à lutter pour :**

- Sortir le travail des seules considérations capitalistes, lui rendre sa dimension émancipatrice et donner aux travailleuses et travailleurs le pouvoir de décision et d'organisation dans leur travail. Donner ainsi corps à notre revendication du NSTS en luttant :
  - contre toutes les formes de précarité, en gagnant des droits nouveaux pour les salarié.e.s et leurs représentant.e.s.;
  - pour que les progrès technologiques et de la science appliqués au travail soient au service de l'amélioration des conditions de travail et participent à l'augmentation de l'espérance de vie en bonne santé;
  - pour imposer le SMIC à 2 000 euros brut et gagner une loi instaurant l'alignement automatique des minima

Photo : Document d'orientation 53e Congrès Confédéral CGT

## 53<sup>e</sup> Congrès confédéral

...suite...

- sociaux et de branche par le retour à l'échelle mobile des salaires, faisant ainsi progresser l'ensemble des rémunérations dans les mêmes proportions ;
- pour gagner la réduction du temps de travail à 32 heures hebdomadaire.
- pour gagner une retraite à taux plein à 60 ans et des dispositifs de départ anticipé.
- Une reconquête industrielle permettant de répondre aux besoins des populations et aux urgences sociales, climatiques et environnementales en :
  - s'opposant aux fermetures d'usines et/ou aux délocalisations d'activités ;
  - renforçant les liens entre les syndicats d'une même filière (donneurs d'ordre et sous-traitants) pour gagner des droits nouveaux d'intervention ;
  - agissant pour que l'État et le Parlement imposent des axes stratégiques et portent une réelle démarche programmatique d'investissement décidés dans le cadre d'un processus démocratique associant l'ensemble des acteurs ;
  - développant les coopérations entre fédérations et territoires pour porter des projets concrets de relocalisation, d'évolution de production ;
  - sortant des marchés les domaines structurants qui répondent aux besoins fondamentaux de la population : énergie, eau, logement, santé et médicament, transports...
- Un développement des services publics sur l'ensemble du territoire afin de répondre aux besoins des populations, sans rupture territoriale pour un égal accès à tous.
- Une Sécurité sociale intégrale financée par la cotisation sociale, dont la base et le périmètre doivent être élargis, tout comme les prestations, qui doivent répondre aux nouveaux

besoins, comme la prise en compte des années d'études et de recherche du premier emploi pour le calcul de la retraite.

- La conditionnalité et le contrôle systématique des aides publiques versées aux entreprises en imposant des critères sociaux et environnementaux de haut niveau.
- Un statut protecteur pour l'ensemble du monde du travail, permettant à chacun de vivre dignement des fruits de son travail, aux jeunes de se former, aux travailleurs de partir à la retraite en bonne santé.

### 2. Pour la reconquête de nos forces organisées et de notre audience électorale, la CGT s'engage :

- À agir contre les pertes d'adhérent.e.s et l'affaiblissement continu de notre audience. Car faire aboutir les revendications passe notamment par le poids de l'organisation syndicale sur le lieu de travail. Ce poids est fonction de plusieurs critères : le nombre de syndiqués, notre capacité d'entraînement des salariés dans les luttes, notre résultat aux élections professionnelles.
- À poursuivre et renforcer le « Tour de France de la vie syndicale », initié par la Confédération durant le précédent mandat, afin de développer un plan de visites partagé des syndicats et de mettre en œuvre les points fondamentaux de la vie syndicale, essentiels au fonctionnement de notre organisation.
- À rétablir une discipline démocratique en créant les conditions du débat à tous les niveaux de notre organisation, a minima par la tenue d'assemblées générales et/ou de congrès.
- Dans une démarche permanente de renforcement, en s'adressant à l'ensemble des travailleur.euse.s (actif.ve.s,

aires, **Plein emploi**  
c'est **TRAVAILLER** moins  
pour **TRAVAILLER** mieux  
et **TRAVAILLER** tous



retraité.e.s, Ictam, privé.e.s d'emploi, femmes, jeunes...) et en s'appuyant sur quatre piliers : projets de syndicalisation, campagnes nationales de syndicalisation, syndicalisation lors des luttes, résorption du « panier percé ».

- Dans l'expérimentation de la carte permanente dans des organisations volontaires, avant une généralisation lors du 54e Congrès confédéral. Pour assurer la continuité syndicale, tant entre actifs et retraités qu'entre actifs à actifs au regard des transitions professionnelles de plus en plus marquées, des mobilités professionnelles et géographiques.

- À poursuivre l'action engagée pour combattre les violences sexistes et sexuelles dans notre organisation. Pour cela, nous devons :

- renforcer les missions de la cellule de veille, notamment sur l'accompagnement des victimes tout au long du traitement de la situation ;
- mettre au même niveau la présomption de sincérité et la présomption d'innocence ;
- adopter un cadre commun d'intervention, de gestion, à l'ensemble des organisations ;
- développer la formation à destination des premier.re.s dirigeant.e.s (UD, FD, direction confédérale).

- À faire de la syndicalisation des jeunes une priorité et à leur permettre de prendre leur place dans la CGT. À partir des expériences engagées dans plusieurs organisations, à généraliser la création dans les unions départementales de syndicats étudiants-salariés, sous la même forme que les syndicats interentreprises.

- À traiter de façon prioritaire la question de la place des syndiqué.e.s isolé.e.s et des métiers relevant de différents champs professionnels dans notre organisation, en nous engageant :

- à organiser des états généraux sur la pertinence des formes des syndicats existants, qui permettront de faire le bilan des expérimentations réalisées et de mettre en place sans attendre de nouvelles formes d'organisation avec les unions départementales et les fédérations les plus concernées par le plus grand nombre de syndiqué.e.s isolé.e.s ;
- dans une analyse précise des formes les plus pertinentes

d'organisation, de périmètre des syndicats, de forme et taille des syndicats, mais aussi sur le périmètre des fédérations.

- À reconquérir la première place en termes de représentativité nationale ; les syndicats peuvent contribuer à cette victoire en menant des campagnes électorales offensives et en participant à du parrainage. Sachant que chaque voix compte ! Pour cela, nous nous engageons à développer une démarche permanente de reconquête de notre audience électorale, qui met en œuvre un dispositif commun et personnalisé aux UD et FD, proposant de construire des plans de travail organisés, ciblés, anticipés et suivis sur le cycle.

- À gagner une CGT forte partout pour avoir plus de poids, de l'entreprise au national. D'être auprès de tous les travailleur.euse.s quel que soit leur statut, car notre volonté est de changer le travail. Pour cela, nous devons remettre les unions locales au centre de nos enjeux de proximité avec le monde du travail.

### 3. Pour une élévation et un élargissement du rapport de force, la CGT s'engage à :

- Outiller nos militant.e.s, nos syndiqué.e.s pour augmenter le niveau de conscience nécessaire à la construction des luttes revendicatives par l'intermédiaire, en premier lieu, de la formation syndicale, de la lecture de la presse syndicale mais aussi par l'accès à la culture et à l'éducation populaire.

- Mettre en place le nouveau parcours de formation générale.

- Consulter régulièrement les syndiqué.e.s et les salarié.e.s et élaborer avec elles et eux des cahiers revendicatifs dans les entreprises et services, les territoires à partir de nos repères revendicatifs.

- Faire vivre une culture du débat à tous les niveaux, du syndicat à la Confédération, permettant à chaque syndiqué.e de s'exprimer pour dégager une position majoritaire qui s'impose à toutes et tous dans sa mise en œuvre.



## 53<sup>e</sup> Congrès confédéral

...suite...

- Conquérir des droits et moyens syndicaux au service de l'organisation, pousser la réflexion de leur confédéralisation et garantir les libertés syndicales en combattant la répression et les entraves patronales.
- Créer les conditions du tous ensemble pour gagner le nécessaire changement de société en prenant appui sur le quotidien des travailleur.euse.s, les mobilisations existantes, et en favorisant les convergences d'intérêt entre les travailleurs.
- Renforcer les échanges, les débats, le travail avec d'autres organisations sur des objectifs et valeurs communes :
  - oeuvrer au rassemblement syndical et à l'unification du syndicalisme ;
  - poursuivre le travail avec les associations et les ONG ;
  - travailler avec les mouvements/partis politiques dans le respect de l'indépendance et des prérogatives de chacun.
- Développer les liens et coopérations syndicales internationales, faire vivre nos valeurs de justice sociale et de paix en combattant les idées xénophobes, fascistes, racistes, sexistes, et pour contrer les méfaits du capitalisme mondialisé.

### La question des Comités régionaux figure bien dans le document d'orientation,

Même si la question de modification statutaire n'est plus d'actualité, après des débats houleux lors du 52<sup>e</sup> Congrès sur ce sujet.

Néanmoins, le Comité régional reste un outil indispensable de coordination territoriale dans la CGT. Pendant toute la

période de la crise sanitaire, l'utilité et la pertinence des comités régionaux ont été démontrées. Ces structures ont été une aide, un lieu de croisement d'informations et d'initiatives pour faire converger les expériences à l'échelle d'une région. Même si cela ne sera pas d'actualité lors du 53<sup>e</sup> Congrès, il faudra bien un jour ou l'autre s'arrêter, réfléchir et regarder comment faire évoluer les pour plus de visibilité, de lisibilité et de légitimité. Car aujourd'hui encore, malgré la diminution de Comités régionaux, due à la fusion de ceux-ci sur les nouvelles régions administratives, ils restent différents les uns des autres, dans leur mode de fonctionnement, dans leur composition, dans leur rapport aux autres organisations de la CGT, dans leur rapport aux politiques, dans leur rapport aux instances institutionnelles, etc.

Car les régions politiques sont aujourd'hui dotées de compétences de premier ordre dans des domaines structurants : développement économique, gestion des programmes européens, formation professionnelle, apprentissage et alternance, lycées, aménagement du territoire et environnement, transports.

Les comités régionaux CGT sont de plus en plus sollicités sur nombre de compétences et il faut prendre en compte cette réalité afin d'être des interlocuteurs syndicaux incontournables au plan régional.

***Toujours est-il que ce document d'orientation, tout comme le rapport d'activité, sera à faire vivre et devra être débattu d'ici le Congrès.***

***Les 89 délégués de l'Occitanie, actifs et retraités, qui représenteront les syndicats de la région, en lien avec les organisations de la CGT, auront cette responsabilité !***





## Réforme des retraites

**Le Président MACRON, même s'il ne cesse de clamer qu'il est pour le dialogue, a fait le choix de passer en force sa réforme sur les retraites, dont le fameux article poussant l'âge légal de départ à 64 ans! La CGT, et l'intersyndicale nationale, est contre et continuera à mobiliser massivement les salariés, retraités, privés d'emplois et jeunes, jusqu'au retrait!**

Le 4 janvier 2023, la Première Ministre et le Ministre du Travail ont reçu la CGT pour l'informer des annonces prévues sur la réforme des retraites (passage en Conseil des Ministres, passage au Parlement en février). Elisabeth BORNE a confirmé sa détermination à décaler l'âge légal de départ en retraite. L'utilité de cette réunion n'est pas apparue flagrante, en dehors de poursuivre un affichage de concertation.

La CGT a déjà tout dit et tout écrit: réforme injuste, pas nécessaire, précarisant encore plus les plus pauvres et les femmes, un financement possible, etc...

Nous l'avons d'ores et déjà clamé haut et fort lors du meeting que nous avons organisé en novembre dernier à LABEGE: pour nous, c'est simple, la retraite, c'est 60 ans pour tous à taux plein. Plus tôt pour les métiers pénibles.

Et le financement est possible, il suffit d'aller le chercher là où il se trouve!

Le gouvernement veut nous enfermer dans une réforme très technique, que les Français ne pourraient pas comprendre, mais « faites-nous confiance! ». Non, cette réforme est très simple. Ils veulent que nous travaillions plus longtemps et les survivants auront la chance de gagner moins au bout du bout!

# Réforme des retraites ...suite...

L'opinion publique est contre cette réforme à plus de 65 %. C'est cette opinion qu'il faut gagner en mobilisation ! La bataille des idées doit continuer, incessamment, au plus près du terrain. La pétition proposée par la confédération doit aider et être signée massivement !

L'autre aspect très positif est bien le contexte unitaire dans lequel nous nous trouvons. Les 8 principales organisations syndicales sont unies. Cela n'était pas arrivé depuis la réforme des retraites du gouvernement FILLON, en 2010.

**Le 10 janvier 2023, la Première Ministre a annoncé le report de l'âge légal de départ en retraite à 64 ans, avec une augmentation de la durée de cotisation.**

Suite à cette annonce, toutes les organisations syndicales se sont immédiatement réunies pour construire

une réponse commune de mobilisation interprofessionnelle. Une première journée de grèves et de manifestations a été actée pour le 19 janvier 2023.

**19 janvier 2023 : nous l'avons dit, on ne pouvait pas se louer et savions que nous étions attendus le 19 janvier.**

Et cette 1<sup>re</sup> journée d'action nationale interprofessionnelle unitaire a donné le ton. Ce sont plus 2 millions de salariés et citoyens de ce pays qui se sont mobilisés par leur participation massive à plus de 200 manifestations. Les Français ont exprimé leur refus catégorique à cette énième réforme des retraites brutale et antisociale.

En Occitanie, plus de 20 lieux de manifestations étaient proposés et ce sont 231 250 manifestants qui ont arpentés les rues d'Occitanie. Toutes ces manifestations étaient dynamiques, motivées, avec pas mal de jeunes et de nombreuses boîtes en grève dont on n'a pas l'habitude de voir dans les cortèges.

Pour rappel, sur les 3 plus grosses manifestations en Occitanie contre la réforme des retraites fin 2019-début 2020, nous dénombrons :

- 05/12/19 : 232 550 manifestants;
- 17/12/19 : 268 830 manifestants;
- 09/01/20 : 240 400 manifestants.

Le COVID et le confinement avaient mis fin à cette séquence.

Pour une « reprise », il était intéressant de voir que nous étions déjà au niveau de ces journées-là. Cela a permis à l'ensemble des organisations syndicales à réaffirmer son opposition à cette réforme et sa détermination à gagner un système de retraite juste, financé par un autre partage des richesses. Dès le 19 janvier 2023 au soir, elle appelait à une nouvelle journée d'action nationale interprofessionnelle, le 31 janvier 2023, afin de renforcer et d'inscrire dans la durée ce mouvement.

Dès cette annonce, de très nombreuses actions, initiatives, ont été programmés dans les 13 départements d'Occitanie : assemblées générales de salariés, CE de syndicats, distributions de tracts, journées d'études, meeting, descentes aux flambeaux, etc... Tout a été mis en place pour faire grossir ce rapport de force.

Le gouvernement, attentif, reste malgré tout droit dans ses bottes. La présentation lors du Conseil des Ministres du lundi 23 janvier n'a accouché d'aucune surprise. Le gouvernement reste inflexible sur le report de l'âge de départ à la retraite à 64 ans, arguant sur tous les plateaux de télévision que, je cite : « revenir sur



Manifestation du 19 janvier 2023

Photo : Philippe Quevalin

les mesures d'âge controversées, ce serait renoncer au retour à l'équilibre du système en 2030 et donc manquer de responsabilité pour les générations futures ! »

Le gouvernement a essayé de déminer le terrain, s'employant à relativiser une mobilisation normale le 19 janvier et qu'il a trouvé légitime que les Français puissent s'exprimer. Emmanuel MACRON, dans vision méprisante, a même estimé avoir déjà fait preuve d'ouverture par rapport au programme pour son second quinquennat qui prévoyait initialement un départ à 65 ans...

Mais le gouvernement ne sait plus comment justifier sa réforme. Les arguments avancés changent au gré des circonstances. Il s'agissait au choix de « sauver les retraites », de « financer les dépenses en faveur de l'environnement », et désormais « d'assurer l'équilibre du système ». La réalité, explicitée dans les documents budgétaires du gouvernement, c'est qu'il s'agit principalement de compenser de nouvelles aides publiques pour les entreprises.

Non, le système n'est pas en danger; et non, la réforme ne vise pas à préserver son équilibre. Les deux points essentiels pour la CGT sont simples et atteignables: financer de bonnes retraites et pouvoir partir à 60 ans. L'enjeu est sans surprise celui de la répartition des richesses.

Un document confédéral (18 janvier 2023) chiffre les besoins en matière de retraites de manière claire (tableau ci-après), tout comme les leviers de financement et la conclusion est formelle: la retraite à 60 ans, c'est possible, et c'est finançable. Contre l'enfumage du gouvernement, rappelons une chose simple: en matière économique, y compris en matière de retraite, tout est toujours affaire de choix de société. Il y a bien celui du gouvernement, qui consiste à nous faire travailler plus, à diminuer les pensions, à individualiser le système de

Mesures	Ce que ça rapporte
5 % d'augmentation de salaires pour le privé	9 milliards d'€
5% d'augmentation de salaires du point d'indice	1,25 milliard d'€
1 000 000 emplois supplémentaires, (800 000 privés, 200 000 publics) augmentation cotisations	10 milliards d'€ de cotisations retraites
1 000 000 emplois supplémentaires, Économies Unédic + État	10 milliards d'€ d'économies
Supprimer les exonérations de cotisations retraites	3 milliards pour la ranche retraite 16 milliards pour l'Etat
Cotisation sur les dividendes à un taux de 28%	14 milliards d'€
Supprimer toutes les exonérations de cotisations (hors exonérations de cotisations retraites)	+ 60 milliards d'€ pour l'État
Soumettre l'épargne salariale à cotisations sociales	6 milliards d'€ (3 retraites, 3 autres branches de la Sécu)
Augmentation du taux de cotisation de 2,5 points	Environ 30 milliards d'€
Excédents Sécu 2022 (hors branche retraites)	10 milliards d'€
<b>Total</b>	<b>160 milliards d'€</b>

retraite contre la logique de sécurité sociale. Et il y a bien le nôtre, un régime solidaire pour une retraite digne pour toutes et tous à 60 ans, financée par la cotisation sociale et un meilleur partage des richesses.

Il y a trois mensonges du gouvernement sur cette réforme des retraites:

1. La réforme serait une réforme de "justice et de progrès"
2. Le système de retraites est en danger.
3. Une partie de la solution résiderait dans le recul de l'âge de départ.

Tout cela devait nous permettre de mobiliser plus massivement d'autant que, au-delà de la réforme des retraites, les Français ont malheureusement, en ce début d'année, bien d'autres domaines qui les inquiètent: l'emploi, les salaires, l'inflation, le prix de l'énergie, le prix des carburants, etc...

Un article de La Dépêche du Midi a d'ailleurs titré: « En 2023, faut-il s'attendre à un « tsunami » d'inflation ? », c'est dire où nous en sommes. Pour faire court,

en 2022, 7 produits sur 10 ont vu leur coût augmenter de plus de 10 % entre janvier et novembre pour:

- les viandes surgelées : +29,3 %,
- le papier hygiénique : + 25 %,
- les pâtes : +20,3 %,
- l'huile : + 20,2 %, ,
- le beurre :+ 17,6 %
- les œufs : + 16.2 %,
- le pain industriel : +15 %,
- etc,etc...

On a aussi vu une première, en janvier, avec une manifestation nationale de boulangers à Paris!

Le climat social est bien au bouillonnement et au combat. Dans la tête des salariés, des retraités, des privés d'emplois, des jeunes, s'inscrit le sentiment que l'on peut gagner, la gagne est à notre portée! Nous l'avions clamé, en janvier: « Si les salariés ne doivent se mobiliser qu'une fois dans leur vie, c'est maintenant! Nous sommes à un vrai tournant! Montrons-le le 31 janvier prochain! »

# Réforme des retraites ...suite...

## La journée du 31 janvier 2023 a confirmé la très forte détermination à refuser cette réforme.

Plus de 2,5 millions de salariés, du public comme du privé, retraités, privés d'emploi et jeunes se sont mobilisés, par la grève et/ou ont manifesté sur l'ensemble du territoire. La jeunesse s'est particulièrement mobilisée pour refuser la précarité grandissante que promet le gouvernement.

L'Occitanie s'est également fortement mobilisée avec 319 650 manifestants, sur les 21 lieux de rassemblements proposés dans les départements. Le conflit traverse les frontières puisque les CCOO de Catalogne, à Barcelone,

nous ont apporté leur soutien en cette journée de lutte.

Personne n'a été dupe de la propagande du gouvernement avant cette journée et n'a accepté les propos tenus par la Première ministre, deux jours avant, indiquant que : « l'âge de départ à 64 ans n'est plus négociable ». Pour les organisations syndicales, le recul de l'âge de départ n'a jamais été négociable ! Les propositions alternatives formulées par elles sont toutes restées lettre morte ! Cela démontre le jusqu'au-boutisme du gouvernement, sourd au rejet exprimé par la totalité des organisations syndicales et l'immense majorité des citoyens.

En ce 31 janvier 2023, l'intersyndicale a appelé toute la population à se mobiliser par la grève et la manifestation encore plus massivement le mardi 7 février puis le samedi 11 février (pour élargir dans les secteurs des petites et moyennes entreprises, aux salariés précaires, aux femmes aux petits revenus) pour dire non à cette réforme.

L'attention a été attirée sur la période de vacances scolaires qui s'ouvre le 4 février pendant 1 mois et donc la nécessité de communiquer en prenant en compte cette situation pour éviter des comparaisons avec les deux premiers jours en janvier.



Manifestation du 31 janvier 2023



Manifestation du 7 février 2023

Photo : Philippe Queulin

**Avec près de 2 millions de manifestants, ce 7 février a confirmé, s'il était encore nécessaire, la très forte détermination à refuser le projet de réforme des retraites présenté par le gouvernement.**

218 950 manifestants, de plus en plus exaspérés de ne pas être entendus par le Gouvernement, ont arpenté les rues d'Occitanie, sur 32 lieux de rassemblements proposés.

La population soutient plus que jamais la totalité des organisations syndicales professionnelles et de jeunesse qui s'oppose au recul de l'âge légal de départ à 64 ans et à l'allongement de la durée de cotisations. Plus de 9 travailleurs sur 10 rejettent la réforme, plus des 2/3 de la population soutiennent les mobilisations.

Comme l'indiquait le Communiqué de l'intersyndicale en ce 7 février au soir : « De nombreux experts se font entendre pour dénoncer l'injustice et la brutalité de cette réforme. Ils pointent des éléments justificatifs insuffisants, peu quantifiés voire erronés. Une démocratie qui fonctionne se doit d'être à l'écoute de la position largement majoritaire de la population qui s'oppose à cette réforme. Face à un gouvernement toujours sourd, alors



Manifestation du 11 février 2023

Photo : Philippe Queulin

que l'examen du projet de loi a débuté hier à l'Assemblée nationale, les parlementaires doivent prendre leurs responsabilités en rejetant ce projet de loi. »

L'intersyndicale a appelé toute la population à manifester encore plus massivement le samedi 11 février, tout en invitant à interpellier les députés et sénateurs et à multiplier les actions, initiatives, réunions ou assemblées générales partout sur le territoire.

Ce mouvement social, inédit par son ampleur, est désormais ancré dans le

paysage social. Le gouvernement doit retirer son projet sans attendre la fin du processus parlementaire.

**Cette journée du 11 février 2023, 4<sup>e</sup> journée de mobilisation, a été exceptionnelle, prouvant que la mobilisation ne faiblit pas.**

Au contraire, elle se renforce au fil des journées d'action. En effet, ce sont plus de 2 500 000 manifestants qui ont battu le pavé, dans plus de 250 lieux



# Réforme des retraites ...suite...

de rassemblement. En Occitanie, pas moins de 340 600 manifestants étaient présents sur les 26 lieux de rassemblements proposés. Les cortèges se sont souvent enrichis de nouveaux visages, souvent jeunes, issus du salariat de TPE et PME, de catégories socio professionnelles rarement mobilisées mais, aussi, des artisans, des paysans, des professions libérales ainsi que des familles entières.

La détermination des salariés, d'une grande partie de la population, à préserver et à améliorer notre système de retraite solidaire par répartition se renforce jour après jour, et d'autant plus rapidement que le gouvernement s'entête et reste sourd aux revendications et propositions. Le mécontentement grossit. 75 % de la population conteste maintenant le projet de réforme du gouvernement.

Au soir de cette nouvelle journée de mobilisation, l'intersyndicale annonce une journée d'actions interprofessionnelles sur l'ensemble du territoire le 16 février. A cette occasion, les secrétaires généraux ou présidents des organisations syndicales manifesteront à ALBI pour appuyer l'ancrage fort de ce mouvement partout sur le territoire, dans les petites villes comme dans les plus grandes.

Par ailleurs, les parlementaires appelés à se prononcer sur ce projet de réforme doivent entendre, comme le gouvernement, le mécontentement de la population, et rejeter massivement ce texte. Il en va de leur responsabilité. De plus, l'intersyndicale se disait prête à durcir le mouvement, au cas où le gouvernement et les parlementaires resteraient sourds à la contestation



Manifestation du 16 février 2023

populaire, en proposant de mettre dans le paysage la France à l'arrêt dans tous les secteurs le 7 mars prochain et de se saisir du 8 mars, journée internationale de luttes pour les droits des femmes, pour mettre en évidence l'injustice sociale majeure de cette réforme envers les femmes.

**La journée du 16 février a montré que, même si les mobilisations n'étaient pas aussi importantes, elles restent toujours aussi ancrées et particulièrement fortes,**

notamment dans les petites villes, à l'image de ce qui s'est passé à Albi avec le déplacement des premiers des organisations.

225 000 manifestants ont arpenté les rues d'Occitanie, sur 29 lieux de rassemblements proposés.

L'ensemble des Organisations Syndicales et Organisations de jeunesse se sont réunies le 16 février au soir de la nouvelle mobilisation pour travailler à la préparation des perspectives des 7 et 8 mars prochains. Les Organisations de Jeunesse ont annoncé qu'elles appellent également en plus au 9 mars sur la question de la réforme des bourses qui va être lancée par le gouvernement ce jour-là.

**A fin février, c'est plus d'un million de personnes qui ont signé et diffusent la pétition en ligne proposée par les organisations syndicales.**

Cette opposition à la réforme touche désormais toutes les strates de la population. Malgré cela, le gouvernement et le président de la République restent sourds et dégradent la cohésion sociale du pays en refusant toujours de retirer ce projet injuste.

L'intersyndicale est déterminée à poursuivre l'action et à créer les conditions d'aller vers le retrait de ce projet rejeté par l'immense majorité de la population et ce, quel que soit le vote ou pas des articles à l'Assemblée nationale. Le processus parlementaire se poursuivra au Sénat à partir du 6 mars puis reviendra en Commission Mixte Paritaire courant de la deuxième quinzaine de mars.

**A SUIVRE...**



## 53<sup>e</sup> Congrès Confédérale :

du 27 au 31 mars 2023 à Clermont-Férrand.



## Forum du Handicap au travail :

le 12 octobre 2023 à Perpignan.



- Des associations de tourisme de proximité à travers Occitanie
- La mise à disposition des activités pour les PMA Adaptés
- Des hébergements adaptés pour tous les publics (handicapés, personnes âgées, familles, etc.)
- Des hébergements adaptés pour les familles
- Des hébergements adaptés pour les personnes âgées et les autres publics à risque
- Un service à la clientèle pour les personnes âgées
- Un système d'alerte familial pour les personnes âgées et les personnes à risque
- Un service de conseil et d'accompagnement pour les personnes âgées et les personnes à risque
- Des services adaptés pour les personnes âgées et les personnes à risque
- Des services adaptés pour les personnes âgées et les personnes à risque
- Des services adaptés pour les personnes âgées et les personnes à risque



<https://ticoccitanie.com>

en Occitanie

Nîmes

04 67 89 07 00

Toulouse

05 61 00 00 00